14147

Case FRC 11715

CONVENTION NATIONALE.

OPINION

DE FRANÇOIS GAMON,

DÉPUTÉ DE L'ARDÈCHE,

Sur la queſtion de ſavoir s'il eſt de l'intérêt du Peuple de ſurſeoir à l'exécution du jugement qui condamne Louis à mort ;

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

CITOYENS,

JE ne viens point combattre ce noble ſentiment, cet amour brûlant de la liberté, qui s'indigne en quelque ſorte de l'exiſtence du dernier de nos rois ; ce n'eſt pas la haine ou la vengeance qui appellent ſur la tête de Louis XVI le glaive de la loi. De plus nobles paſſions

dominent les ames républicaines ; c'eſt la juſtice éternelle, c'eſt l'humanité long-temps opprimée, c'eſt le deſir de faire un grand exemple pour éclairer les peuples & pour épouvanter les deſpotes, qui, juſtifiant l'impatience que vous manifeſtez, demandent le prompt ſupplice du tyran.

Cependant une grande queſtion politique ſe préſente ; eſt-il de l'intérêt du peuple de *ſurſeoir à l'execution du jugement de Louis juſqu'au cas où les ennemis reparoîtroient ſur le territoire de la République ?*

Ici la froide raiſon doit être la règle de notre conduite ; nous ne ſommes pas ſeulement ſimples citoyens, nous ſommes encore hommes d'état ; nous ne ſommes pas libres de nous livrer à des mouvemens de colère, trop légitimes, contre un roi conſpirateur ; nous devons peſer les raiſons politiques ; nous devons mettre un frein à nos propres ſentimens pour diſcuter froidement les intérêts de la nation ; nous devons examiner ſi la mort du tyran n'entraîneroit pas la mort d'une foule innombrable de Français ; il faut enfin calculer les conſéquences de cette mort, & les rapprocher des effets probables du ſurſis à l'exécution du jugement.

Citoyens, quel abyme s'ouvre ſous nos pas ſi la grande majorité de la nation ne donne pas une adhéſion formelle, je ne dis pas à notre jugement, mais à la marche que nous avons ſuivie dans cette grande affaire ! Comme vont ſe développer promptement les germes de la guerre civile, ſi toute la Convention ne reſte pas inveſtie de la confiance la plus entière, ſi l'on peut croire que la Convention n'ait pas délibéré avec une pleine liberté ! Et je vous le demande, la violation des formes dans le jugement que vous avez rendu, l'incertitude d'un grand nombre de députés ſur leur compétence, le trouble & le tumulte qui plus d'une fois ont agité l'Aſſemblée, les menaces qu'on a adreſſées à plu-

ſieurs repréſentans du peuple, la foible majorité qui a rendu le jugement, notre diviſion, notre ſituation intérieure, notre poſition vis-à-vis de tous les rois, la néceſſité de la paix, ſes réſultats pour la France, ne ſont-ils pas autant de motifs preſſans pour vous engager à mettre un intervalle entre l'exécution & le jugement, afin de connoître l'opinion publique, afin de prévenir tout ſoupçon que vous ayez été maîtriſés, influencés par les paſſions qui vous environnent?

Citoyens, je ſuis inacceſſible à la crainte, & ſupérieur à toute influence; je ſuis convaincu que ſi nous le voulons, toutes les puiſſances de la terre, liguées contre nous, ne ſauroient nous dépouiller des droits que nous tenons de la nature. Mais ſi quelque choſe pouvoit m'épouvanter, & me faire croire que vous n'avez pas une confiance entière dans la ſtabilité de la révolution, c'eſt la ſombre méfiance qui vous aſſiège, c'eſt la peur d'un phantôme royal, c'eſt la tactique indigne de repréſenter comme des royaliſtes les hommes qui ne peuvent partager vos opinions; le courage & le patriotiſme ſont moins peureux, moins intolérans, & plus calmes; ils exercent l'aſcendant de la raiſon, & ne recourent jamais pour perſuader aux inſultes, aux menaces, ni aux calomnies.

Ce ſentiment toujours honorable & délicieux pour celui qui l'éprouve, ce mouvement impérieux de l'humanité qui ſemble être d'autant plus le partage de la vertu qu'il eſt ignoré du crime; la pitié qui, ſur un grand nombre de viſages, ſe montre déja dans cette ville ſous les traits de la conſternation, fera bientôt entendre les accens de la douleur. La fin de l'exiſtence de Louis XVI entraînera inſenſiblement l'oubli de ſes forfaits; toutes les ames ſont-elles aſſez fortes pour haïr les hommes morts, quelque odieux qu'ils ayent été durant leur vie? Non, le plus grand nombre ne peut faire durer ſa haine au-delà de la mort de ſon ennemi, & il n'y a que des

Vitellius qui ſoient capables de ce reſſentiment implacable ; alors on ne verra Louis XVI que ſous les traits d'un monarque infortuné ; alors ſes crimes ne ſeront plus que des foibleſſes ; que ſais-je, on ira peut-être juſqu'à lui trouver des vertus ; les jours de ſon règne qui furent marqués par l'abondance & la paix ſe retraceront fortement à toutes les ames ; les malheurs, les déſordres & les mécontentemens qui ſuivent les révolutions donneront à ces regrets une nouvelle force. Craignez, citoyens, les murmures, les plaintes, la misère du peuple ; craignez les haines, les artifices, l'or & les forces des contre-révolutionnaires ; craignez les projets liberticides des factieux ; prévoyez même le dégoût des citoyens paiſibles, cette laſſitude d'une ſituation anarchique, cette averſion pour un ordre de choſes qui laiſſe toujours attendre le règne des lois & de la paix ; réfléchiſſez que dans une poſition auſſi pénible, on tourne ſes regards vers un temps qui n'eſt plus, où l'on ſoupire du moins pour un changement d'état plus heureux ; alors les factions ſe forment, & ſont vraiment redoutables ; alors un factieux prend le nom de *défenſeur*, de *libérateur*, devient l'objet de toutes les eſpérances, le point de ralliement & l'appui de tous les mécontens, & de tous les miſérables. Eh ! qu'on ne diſe pas, le peuple eſt là, nous ſerons des Brutus ; que de Brutus ſe font connoître aujourd'hui qu'il n'eſt plus de tyran ! Mais vous qui ſentez couler dans vos veines le ſang tyrannicide, où étiez-vous quand le tyran opprimoit votre patrie ! Nés à la liberté depuis le 10 août, auparavant vous viviez paiſibles, ou tremblans ſous le joug ! Métamorphoſe auſſi ſubite qu'étrange ! je n'ai aucune confiance dans vos vociférations & vos fureurs ! Malheur à mon pays, s il n'avoit pas d'autres défenſeurs que vous ! car vous ſeriez plutôt de petits tyrans que d'illuſtres Brutus. Il eſt vrai que le peuple eſt là ; &

j'avoue que ma confiance dans le peuple eſt entière ; il aimera toujours la liberté ; mais enfin, s'il ne jouit pas de cette liberté ſainte, après avoir fait tous les ſacrifices poſſibles pour l'obtenir ; ſi vous le pouſſez continuellement à la licence ; ſi vous voulez le tuer par ſes propres excès, ou plutôt par des excès qui ſont votre ouvrage ; ſi du ſein de cette déſorganiſation générale, que vous avez l'air de vouloir ériger en ſyſtême, vous faites ſortir ſa ruine ; ſi, prenant faſtueuſement le titre de ſes *amis* pour obtenir ſes ſuffrages, & vous faire porter aux premières places, vous ne faites pas reſpecter les lois lorſque vous y êtes parvenus ; ſi vous n'imprimez pas une marche aſſurée à l'adminiſtration dont vous tenez les rênes ; ſi vous écartez tous les moyens d'aſſurer ſon aiſance, ſon repos, & ſur-tout d'épargner ſon ſang, croyez-vous que le peuple ſoit long-temps la dupe de pareils *amis !* Ne craignez-vous pas qu'il ſe fatigue de vous au point de ſe fatiguer de la liberté même, qui ne lui apparoîtra plus que ſous les traits hideux de ſes hypocrites défenſeurs ! Ne craignez-vous pas la corruption profonde de cette maſſe d'hommes, qui ſont dévorés de l'ambition & de la ſoif de l'or ! Et ſuivant vous-mêmes la majorité des hommes eſt corrompue ! Ne redoutez-vous pas encore la foibleſſe alarmante de vos moyens, & votre impuiſſance de ſauver la patrie ! Si à toutes ces calamités intérieures, moins chimériques, ſans doute, que la guerre civile que vous nous aviez prophétiſée, ſi nous faiſions ratifier par le peuple le jugement contre Louis ; ſi, dis-je, à toutes ces calamités intérieures, vous joignez des meſures impolitiques, inconſidérées, capables d'armer non-ſeulement les rois, mais les peuples de l'Europe contre vous ; alors, que de flots de ſang vont couler ! Les familles qui compoſent cette grande aſſociation, la République françaiſe, diront aux faux amis du peuple : où eſt donc cette liberté que vous nous

promettiez, & qui consistoit dans le respect pour les personnes & les propriétés! Désorganisateurs turbulens, qu'avez-vous donc fait pour nous, vous n'avez fait couler que du sang! Citoyens, le peuple concentrera long-temps ces sentimens; mais ils feront tôt ou tard une explosion terrible, si, au lieu de détourner, vous attirez sur sa tête les plus violens orages! Enfin, à quoi se portera le peuple en ces pénibles circonstances! Peut-être à se choisir un maître, après avoir exercé sur ses faux amis de justes & terribles vengeances, après avoir sacrifié peut-être, & par erreur, d'innocentes victimes! Je vous ai présenté ce tableau, dans la conviction où je suis, qu'au milieu de tant de désastres, le seul moyen d'empêcher le peuple de tomber sous le joug d'un roi; de l'attacher encore à la liberté, seroit de lui montrer l'être royal & méprisable qui fut la première cause de tous ses malheurs; & songez, citoyens, que la prompte exécution de Louis tend à faire réaliser promptement ces sinistres préfages, à précipiter sur nous la marche de cet affreux avenir, soit en affoiblissant la haine du peuple français contre un roi conspirateur, soit en augmentant contre nous la rage des puissances ennemies, en allumant, en prolongeant une guerre qui fera périr plusieurs cent mille hommes, l'honneur & l'élite de la Nation française.

Faites attention, citoyens, qu'en apportant un *sursis* à l'exécution de ce jugement *jusqu'au cas où les ennemis reparoîtroient sur le territoire de la République*, indépendamment que vous vous donnez le temps d'obtenir le vœu plus prononcé du peuple français sur la grande affaire qui nous occupe, indépendamment d'une foule de considérations qu'on vous a déja présentées pour appuyer l'appel au peuple, & qui militent également en faveur du sursis, vous vous trouvez dans l'alternative ou de voir toutes les puissances vous demander la paix,

ou de faire tuer Louis par les tyrans même de l'Europe ; ils ont déja fait croire aux nations qu'ils prenoient la défenſe de Louis outragé ; ils leur diront qu'ils veulent venger un roi maſſacré ; mais en ce cas les nations qui verront les rois nous déclarer une guerre qui ſera l'arrêt de mort du tyran, ſentiront que ce n'eſt pas pour Louis XVI, mais contre la liberté, qui eſt le bien de tous les hommes ; en un mot, que c'eſt contre eux-mêmes qu'on leur fait prendre les armes.

Citoyens, quel genre de ſatisfaction & de bonheur goûtera donc le peuple en voyant tomber la tête de cet homme, qui n'eſt plus roi ? il ſemble, de la manière dont vous preſſez *l'exécution* de ce jugement, qu'il ne vous reſtera plus rien à faire pour avoir des droits éternels à la reconnoiſſance publique. Cependant, après comme avant cette exécution ſanglante, ne devrez-vous pas au peuple du pain, de bonnes lois, & de la tranquillité ? Avant comme après cette exécution ſanglante, le peuple n'aura-t-il pas les mêmes beſoins, les mêmes vices, les mêmes erreurs, les mêmes foibleſſes ? il aura de plus un grand nombre d'ennemis, & des ennemis plus implacables ; il aura de plus à ſoutenir une guerre terrible, qui, peut-être, achevera d'épuiſer ſes tréſors & ſon ſang ; il aura de plus la pitié pour l'homme immolé. Eh ! quelle eſt donc votre manière de voir & de ſentir, ſi vous niez que ce ſoit là la marche naturelle des événemens & du cœur humain ? Oh ! comme les cœurs embraſés de l'amour de la patrie ſont malheureux de voir ici tant de délire & d'exagération ! Oh ! comme l'ambitieux ſait tirer parti pour ſon compte des ſentimens de l'homme libre en les exaltant, en les transformant en une eſpèce de rage ! Comme il ſait aſſocier à des haines viles, ou à des haines factices, des haines vertueuſes ! Comme il marche au crime ſous l'apparence de la vertu, pour entraîner avec lui, pour y pouſſer la

vertu même ! Et quand le crime eſt commis, la vertu trop tard déſabuſée ſe trouve dans l'affreuſe alternative, ou d'en ſubir la peine, ou d'en recueillir les fruits: alors le factieux jette ſon maſque, & dit à ſes partiſans, dont les yeux ſont enfin deſſillés : je veux regner, voulez-vous ſuivre mon parti ou périr ? Ainſi ſont écartés du chemin qu'ils vouloient ſuivre des hommes intègres, qui ne peuvent plus revenir ſur leurs pas ſans honte & ſans danger; ainſi les factieux parviennent ſouvent à leur but. Citoyens, vous près de qui j'ai combattu le tyran, dans le temps de ſon règne, alors qu'il y avoit du péril & de la gloire à le combattre, je ſuis perſuadé que vos ſentimens ſont purs ; mais les efforts de quelques-uns pour précipiter ce jugement me paroiſſent être ceux de l'ambition & non du patriotiſme ; leurs cris de mort me ſont ſuſpects. Eh! de grace, ne vous laiſſez pas emporter par les premières inſpirations de la nature, qui demande vengeance & juſtice; défiez-vous ici de tous les mouvemens oratoires ; deſcendez avec calme dans le fond du cœur de l'homme, & ſondez ſes véritables diſpoſitions.

Citoyens, ſeriez-vous donc ſi peu avares du ſang des français ? Seriez-vous ſi faciles à expoſer la liberté du monde ? Seriez-vous ſi peu jaloux du bonheur & du repos de la France, pour ſacrifier au barbare plaiſir de preſſer l'exécution d'un jugement, dont j'approuve d'ailleurs la juſtice & les motifs, tant d'intérêts majeurs, tant de conſidérations politiques, qui vous preſſent d'en reculer le terme ?

Oh ! ſi en abattant la tête de Louis XVI nous abattions la tyrannie, avec quelle ardeur je preſſerois moi-même l'exécution de votre jugement ! Mais ici le tyran eſt comme l'hydre de la fable, ſa tête coupée en fait renaître mille. Obſervez donc qu'il a fallu toute la lâcheté, toute la ſcélérateſſe de Louis XVI pour dé-

truire la vieille ſuperſtition des français pour leurs rois. Obſervez que rien n'eſt plus propre à réveiller cette idolatrie royale, que la diſparution d'une idole abattue, avilie & mépriſée. Pourriez-vous enfin regarder Louis vivant comme le point de ralliement des royaliſtes, comme un objet propre à entretenir des troubles & l'amour de la royauté? Ici, citoyens, une grande conſidération me frappe, & je vous prie de la peſer murement, & avec cette ſage terreur qui doit ſaiſir des légiſlateurs au moment où ils vont prendre une meſure, de laquelle dépend peut-être le ſort de la France & de l'univers.

Ce jeune enfant, que la nature a doué des traits les plus heureux, intéreſſant par ſon innocence & ſon infortune; ce jeune enfant ne ſera-t-il pas, après Louis, l'idole des royaliſtes? Après lui ſes proches parens, que je vois preſque adorés dans Paris, ne tiendroient-ils pas ſa place? N'aſpireroient ils pas à regner? Et déja combien de gens penſent qu'ils ont conçu ce projet inſenſé? Lorſque Louis aura péri ſur l'échafaud; lorſqu'on aura oublié ſon père, ou plutôt lorſqu'on ne gardera que la mémoire de ſa mort, comme ſon fils ſera inveſti d'un intérêt, d'une commiſération, d'un amour bien plus forts, bien plus dangereux! On ſera bien plus empreſſé de remettre la couronne ſur la tête de ce jeune enfant que ſur la tête du père avili. La royauté ſera bien plus ſéduiſante ſous l'image du fils que ſous l'image du père. Laiſſez donc ſubſiſter le cadavre de la royauté, ſi vous voulez véritablement qu'elle ſoit un objet d'horreur & d'effroi, & ne lui donnez pas les traits de la grace, de l'innocence & du malheur.

J'ai entendu des hommes dire: nous preſſons l'exécution du jugement de Louis par humanité; l'homme condamné à mort meurt à chaque minute juſqu'à l'exécution de ſon jugement. O! hommes ſi humains! Le

malheureux condamné perdit donc l'espérance ! Louis XVI ne pourroit-il attendre de l'humanité, si naturelle aux Français, que la peine de mort seroit commuée un jour en une peine moins sévère ! Qui sait si la politique du peuple, dont nous ne sommes pas les interprètes infaillibles, ne préféreroit pas montrer aux peuples ses voisins un roi détrôné, banni, couvert de honte & de crimes, plutôt qu'un tyran immolé ! L'histoire de tous les pays, de Rome & d'Angleterre ; Brutus & Thomas Payne parleront peut-être plus haut dans son esprit que nos modernes politiques.

Je finis par une dernière réflexion ; citoyens, tuez le tyran, notre situation politique, intérieure & extérieure, devient plus affligeante ; conservez-lui la vie, vous vous ménagez un grand moyen de faire la paix à des conditions avantageuses, qu'autrement vous perdez sans retour.

J'ai dit mon opinion : je la devois à mon pays. Citoyens, songez que le salut de la patrie se trouve lié à votre existence politique. Songez que la délibération que vous allez prendre aura une grande influence sur les destinées de la République, & que des regrets tardifs ne sauroient apporter du remède à des maux irréparables. Du reste, quel que soit votre décret, je ne désespérerai jamais du triomphe des amis de la liberté ; jusqu'à la mort je combattrai pour elle. Mais, au nom de l'intérêt public, mettez fin aux calomnies & aux persécutions ; que les haines & les méfiances cessent ; que les soupçons & les menaces n'arrêtent plus ici l'émission de la pensée ; & au milieu de la diversité des opinions, qui, je me plais à le croire, n'est qu'un effet naturel de la diversité des esprits, restons du moins toujours unis dans le desir commun de sauver la patrie.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.